

IL SERAIT OPÉRATIONNEL EN 2024

Un nouveau paquebot France dans les cartons

Le mythique paquebot France pourrait renaître sous la forme d'un navire de 450 passagers aux lignes élégantes et épurées, symbolisant le savoir-faire et l'art de vivre français tout comme l'était son prédécesseur lancé il y a tout juste soixante ans.

«Le nouveau France sera un paquebot très avant-gardiste, ne serait-ce par son design qui le différencie immédiatement parmi tous les autres», assure Didier Spade, l'armateur fluvial à l'origine de cet ambitieux projet de près de 350 millions d'euros.

Le navire sera financé pour près de la moitié par fonds propres et/ou de la dette avant une introduction en bourse afin qu'il «appartienne aux Français et à ceux qui aiment la France». Il sera «très innovant dans sa conception et dans sa propulsion», souligne le porteur du projet, qui dit travailler avec «conviction et détermination pour faire éclore» le projet malgré

la crise sans précédent que traverse le secteur de la croisière à cause de la pandémie de coronavirus.

A TAILLE HUMAINE

L'objectif au départ était de construire un navire de 400 cabines permettant l'embarquement de 800 passagers, loin des plus de 6.000 croisiéristes pouvant être accueillis actuellement à bord des plus gros bateaux au monde. La construction du paquebot devait démarrer en 2016.

Mais la saturation des chantiers et les limites apparues dans la course au gigantisme ont conduit Didier Spade à revoir le projet afin d'aboutir à un navire «encore davantage à taille humaine».

De 260 mètres de long -contre 315 pour l'ancien paquebot France -, le navire est passé à 190 m. Le projet prévoit en outre désormais un système de propulsion écologique. «Aujourd'hui, comme si ce qui



Le premier paquebot France a pris la mer il y a 60 ans. © AFP

s'est passé avait été anticipé, le nouveau France n'a pas besoin de revoir sa copie», se félicite Didier Spade. «Il est exactement comment il doit être pour accueillir des passagers en tenant compte des enseignements reçus pendant la crise du Covid-19», estime l'entrepreneur à la tête de la société Seine Alliance, qui gère le projet, ainsi que l'activité fluviale sous

l'enseigne Paris Yacht Marina.

L'architecture du nouveau France reprendra le principe des cheminées mythiques noires et rouges de l'ancien fleuron français en les revisitant pour en faire des espaces de vie. Le projet prévoit aussi la création de nombreux espaces exclusifs comme un «bar sous la mer» ou une marina «les pieds dans l'eau». ●

200061536502

SPORT

À situation exceptionnelle, mesure exceptionnelle !

Comme d'autres fédérations, la Ligue Francophone Belge de Badminton a dû trancher pour une solution faisant suite à l'arrêt définitif de ses championnats par équipe. Différentes possibilités quant à la manière d'établir un classement final et de décerner des titres de champion ont été étudiées afin d'éviter les frustrations d'une saison «blanche» et ainsi pouvoir valoriser au mieux l'ensemble des rencontres disputées.

À SITUATION EXCEPTIONNELLE, MESURES EXCEPTIONNELLES ...

Le badminton est un sport convivial où se mêlent parfaitement esprit de compétition, fair-play et développement social. Face à cette situation exceptionnelle, la LFBB a opté pour un choix véhiculant au mieux les valeurs de son sport. Logique et règles de base mais également esprit sportif ont inspiré sa décision finale. La Ligue s'est basée sur la somme des points accumulés rapportée au prorata du nombre de rencontres disputées pour arrêter un classement ; chaque équipe n'ayant pu jouer le même nombre d'interclubs.

Si une équipe était mathématiquement championne ou dernière de sa série, cette position indiscutable était automatiquement validée.

Ajouté à cela, la possibilité de revendiquer son titre. L'idée est simple :



laisser aux capitaines, qui se sentaient intimement convaincus de terminer la saison avec le titre dans leur poche, la possibilité d'être les décideurs de leur sort en revendiquant ce titre. Les concertations

entre les clubs étaient possibles, voire même encouragées.

RÉSULTAT

Résultat très positif puisque 43 revendications ont été effectuées sur

les 48 possibles et aucun conflit n'a été à déplorer. Une aubaine que le Conseil d'administration doit aussi à sa communauté de badistes !

« Nous attendions tous une décision de la ligue, en espérant qu'elle soit la bonne. Une fois cette décision publiée, nous n'avons pas été très inquiétés. Notre position aurait pu être meilleure mais nous avons assez bien œuvré durant la saison pour être assurés du maintien. La décision nous a donc semblé normale » indique Adrien De Vreese, capitaine de l'équipe mixte 1 du club Athois le Volant.

« Mesure exceptionnelle ne veut pas dire ici parfaite, injuste, incroyable. Cette décision semblait la plus appropriée pour la Ligue et elle comptait sur notre communauté de sportifs pour parachever le travail initié. Donc, cette décision, mon équipe l'a jugée comme « appropriée » dans un monde en chamboulement » conclut-il.

O.N.